

PROCÈS-VERBAL — PUBLIC**COMITÉ DE TOPONYMIE**

3^e séance — 28 avril 2025 – 14 h 37 à 16 h 09
Salle Lafontaine, 1^{er} étage, Maison du Citoyen
Séance en mode hybride (Présentiel et visioconférence)

PRÉSENCES :**Membres**

Gilles Chagnon, président et conseiller municipal — District de Lucerne (No 2)
Isabelle N. Miron, vice-présidente et conseillère municipale — District de L'Orée-du-Parc (No 9)
Johanne Légaré, citoyenne
Laurent Robillard-Cardinal, citoyen (visioconférence)
Michel Noreau, citoyen
Pierre-Luc Gagné, citoyen

Secrétaire

Élaine Déry — coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Sonia Blouin, Directrice — Service des arts, de la culture et des lettres (SACL)
Julie Lacroix, Cheffe de service — Animation et Diffusion culturelle — SACL
Nathalie Barbe, Agente culturelle en patrimoine — SACL
Véronique Leduc, adjointe administrative aux comités et commissions — DE
Mouna Ben Mhamed, adjointe administrative aux comité et commissions — DE

Autres personnes présentes

Patrice Emery, citoyen
Jean-Paul Perreault, citoyen
Claudia Legault-Dallaire, Salon du livre de l'Outaouais
Léo Labrie, citoyen
Alicia Lacasse-Brunet, conseillère municipale — District de Bellevue (No 15) (visioconférence)

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il constate le quorum et il ouvre la séance publique à 14 h 37.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Michel Noreau

Appuyé par Johanne Légaré

Et résolu d'adopter l'ordre tel que présenté.

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun membre ne déclare de conflit d'intérêts en lien avec les sujets inscrits à l'ordre du jour.

4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance du 10 mars 2025

Validé par courriel, le procès-verbal de la séance publique du 10 mars 2025 est déposé.

Aucun suivi n'est à faire en ce qui concerne les sujets abordés.

5. Période de questions du public

Jean-Paul Perreault, citoyen

Accompagné de Claudia Legault-Dallaire, présidente du Salon du livre de l'Outaouais, Jean-Paul Perrault représente la famille de Serge Dion. Quelques faits marquants de la carrière et l'engagement de ce poète et communicateur sont relatés. M. Dion a notamment été l'instigateur et le président fondateur de l'Association des auteurs et auteures de l'Outaouais (AAAO) ainsi que membre fondateur du Salon du livre de l'Outaouais. Pour conclure, Jean-Paul Perrault demande au Comité de toponymie d'aller de l'avant en nommant un lieu culturel important en son honneur. Il laisse le soin au comité de décider du lieu.

La famille sera informée des résultats des discussions du comité.

Patrice Emery, citoyen

Patrice Emery demande une reconnaissance de la communauté noire au sein de la toponymie gatinoise. Il souligne l'importance que les membres de cette communauté développent un sentiment identitaire dans la ville de Gatineau. Il demande que les règles soient modifiées. Il suggère qu'une façon d'y parvenir est d'établir des quotas afin que des désignations soient réservées spécifiquement pour la communauté noire.

On soulève qu'une des règles des désignations toponymiques est que la personne soit décédée depuis au moins un an. Selon Patrice Emery, cette règle peut être contournée en n'utilisant pas uniquement des noms de personnes et en élargissant les perspectives à des éléments qui désignent les membres de la communauté noire.

À la possibilité de former un comité où participeraient des membres de la communauté noire pour dresser une liste de toponymes pouvant être soumis au Comité de toponymie, Patrice Emery répond qu'une telle façon de faire correspond à remettre le travail à ceux-ci. Des universitaires soutenus

financièrement peuvent effectuer des recherches. On souligne que le SACL dispose de budgets pour réaliser ce type de recherches.

On suggère à Patrice Emery de prendre contact avec la Commission du vivre ensemble dont le mandat est de favoriser un milieu de vie inclusif. Isabelle N. Miron étant membre de cette commission, elle pourrait établir un lien avec celle-ci. On précise aussi qu'une présentation a eu lieu en septembre 2024 à cette commission. L'objectif de cette présentation est de collaborer sur la question de la diversité culturelle dans la toponymie gatinoise. Un projet est également à venir au SACL avec des membres des communautés culturelles les plus importantes à Gatineau pour identifier des noms qui vont au-delà de la toponymie strictement commémorative. Le travail se poursuit sur la question de la représentation de la diversité culturelle dans la toponymie de Gatineau ; celle-ci fait partie des priorités du comité.

On demande s'il est possible que des organismes connaissent des personnes décédées issues de la communauté noire et s'ils pourraient transmettre ceux-ci au comité. Patrice Emery indique que cette possibilité existe. Il ajoute toutefois que cette recherche devrait englober des personnes ayant œuvré partout au Québec et ne pas se limiter à Gatineau.

Léo Labrie, citoyen

Léo Labrie invoque diverses manières pour effectuer des désignations toponymiques. Il cite des thématiques telles celles de l'astronomie ou des mines.

Léo Labrie s'enquiert des relations entre les équipes liées à la toponymie de la Commission de la capitale nationale (CCN) et celle de la Ville. Il juge déplorable que des noms de voies de communication soient amputés de leur générique (des Allumettières au lieu du boulevard des Allumettières).

On souligne que peu de travail est réalisé avec la CCN ; les juridictions sont différentes. On reconnaît que les noms des voies de communication sont parfois abrégés sur les panneaux de signalisation.

Le président remercie toutes les personnes ayant pris la parole lors de cette période de questions.

Pour faciliter les échanges, le président suggère l'ouverture de la séance à huis clos.

Il est proposé par Pierre-Luc Gagné

Appuyé par Michel Noreau

Et résolu que ce Comité ouvre la séance à huis clos à 15 h 02.

Adopté

Une période de délibérations à huis clos a lieu.

Il est proposé par Isabelle N. Miron

Appuyé par Johanne Légaré

Et résolu de lever la séance à huis clos et de revenir à la séance publique en cours à 16 h 06.

Adoptée

Laurent Robillard-Cardinal quitte la séance à 16 h 05. Le quorum est maintenu.

6. Décisions relatives aux délibérations de la séance à huis clos

Les membres du Comité de toponymie s'entendent sur les décisions suivantes :

- Grilles d'analyse — Dossier Serge Dion — Recommandation

CT-2025—06

Il est résolu unanimement que le Comité de toponymie recommande de nommer en l'honneur de Serge Dion, la salle d'animation de la nouvelle bibliothèque Lucy-Faris qui sera située à Aylmer.

Proposé par Michel Noreau

Appuyé par Johanne Légaré

Adoptée

- Désignation — Dossier du Parc du Galion

Le Comité de toponymie poursuivra l'étude de ce dossier. Le sujet reviendra à une prochaine séance pour recommandation.

- Thématique toponymique — Sport — Portes de l'Ouest — Recommandation

CT-2025—07

Il est résolu unanimement que le Comité de toponymie recommande de réserver les noms suivants pour la thématique sportive des Portes de l'Ouest : Lise-Waters ; Michel-Careau ; Michel-Larocque ; Des Vestas ; Jean-Bernard-Rainville ; Léo-Gravelle ; Pierrette-Paquin-Devine et Rocky-Robitaille.

Proposé par Michel Noreau

Appuyé par Pierre-Luc Gagné

Adoptée

7. Orientations du comité : diversité culturelle

- Engagement Mariette-Lapaix

Le Comité de toponymie accordera une priorité au nom Mariette-Lapaix, membre de la communauté haïtienne de Gatineau, lors des désignations à venir pour le projet Vallée-de-Chambord, dans le secteur Gatineau. Ce nom fait déjà partie de la liste des noms réservés pour ce projet.

8. Varia

Aucun sujet n'est inscrit au Varia.

9. Prochaine séance : 26 mai 2025

La prochaine séance est prévue le 26 mai 2025.

10. Levée de la séance

Il est proposé par Michel Noreau

Appuyé par Isabelle N. Miron

Et résolu que cette Commission lève la séance à 16 h 09.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière

	
PRÉSIDENT GILLES CHAGNON	SECRÉTAIRE ÉLAINE DÉRY